

Journée de formation de formateurs du 17 octobre 2013

Compte-rendu du groupe de travail « Liaison collège lycée en langues anciennes »

Comment mettre en place la liaison collège-lycée ? Propositions.

Ces pistes de réflexion ont été discutées par les enseignants du groupe de travail « Liaison collège lycée » ; il est à noter que l'un des enseignants, Monsieur Brèthes, a plusieurs fois déjà mené une action dans le cadre de son établissement, le lycée C. Despiau à Mont de Marsan ; il nous en a expliqué le déroulement et nous a fourni tous les documents en annexe qui permettent d'avoir une idée très concrète de cette action.

1. La prise de contact et la constitution du groupe

L'initiative de l'action incombe, semble-t-il, davantage au(x) professeur(s) de lycée, qui peuvent, par courriel, courrier ou téléphone, prendre contact avec leurs collègues des collèges du secteur. Ils proposent une rencontre dans un des collèges, afin d'échanger librement par exemple sur les séquences construites au lycée ou les modalités des épreuves du baccalauréat.

2. La première réunion

Il semble très important, lors de ce premier échange, d'installer un climat de « conversation entre pairs » ; les professeurs de lycée « dédramatisent » l'enseignement des langues anciennes au lycée, en mettant l'accent au contraire sur la continuité des enseignements entre la 3^{ème} et la 2^{nde}. Après un tour de table où chacun se présente et fait état des problèmes rencontrés dans l'établissement, des effectifs, des actions pédagogiques engagées (voyage, sorties,...), les participants peuvent échanger sur les modalités d'une action commune qui peut prendre plusieurs formes :

- L'intervention du professeur de lycée dans les classes de collège,
- L'intervention de quelques élèves de lycée dans les classes de collège ; c'est ce que proposent nos collègues du lycée C. Despiau à Mont de Marsan. Chaque année, au début du mois de mai, deux ou trois élèves de 1^{ère} vont rendre visite à leurs camarades de 3^{ème} et leur présentent les langues anciennes au lycée.
- L'organisation de « journées romaines »,
- La création d'une petite pièce de théâtre,
- La mise en place de sorties communes (au musée Vesunna par exemple),
- L'échange de séquences ou de documents, etc.

3. L'action commune

Avant :

- Si possible, la faire figurer dans le projet d'établissement sous l'intitulé « Liaison 3^{ème} / 2^{nde} ».
- Prévoir un calendrier lors de la première rencontre.
- Choisir un coordonnateur, indispensable pour l'organisation de l'action commune.

Et après :

Lors du bilan, il ne faut pas attendre forcément un résultat immédiat ; il est souhaitable en revanche de demander au professeur de collège, dès le mois de juin, la liste des élèves qui demandent l'option latin en seconde, de manière à effectuer un suivi nominatif de ces élèves.